



Description de l'occupation

- Exécute des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie ;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par la réparation et l'entretien ;

Le monteur de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (ex. : Hydro-Québec).

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en montage de lignes électriques peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Posséder des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématique, de physique et de chimie ;
- Être autonome et minutieux ;
- Avoir une bonne condition physique, une bonne dextérité et un sens de l'équilibre (agilité et souplesse) ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Pouvoir se déplacer régulièrement à l'extérieur de sa région d'origine, souvent pour des périodes prolongées ;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen*

Monteur de lignes**	67 236 \$
Ceux qui travaillent au moins 500 heures	79 322 \$
Proportion***	82 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux admis par la CCQ	53	58
Taux de placement des diplômés*	89,2 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Lignes de transport et de distribution	Réseaux de communication
Monteur		
Classe 1	38,40 \$	—
Classe 2	36,79 \$	—
Classe 3	32,58 \$	—
Classe 4	31,74 \$	—
Monteur « T »	—	36,31 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Génie civil
et voirie 100 %

Perspectives d'emploi



- En 2016, on dénombrait 1 137 monteurs de lignes sur les chantiers de construction. Les travaux de centrales hydroélectriques ont profité aux monteurs de lignes, durant les dernières années. La totalité du volume de travail provient du secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie compte environ 75 employeurs embauchant des monteurs de lignes, cependant les cinq plus importants sont responsables de la moitié de l'activité des monteurs de lignes. Les travaux s'effectuent surtout sur des lignes de transport d'électricité, ce qui nécessite généralement de travailler à l'extérieur de la région où demeure le salarié. Ce fut le cas pour 60 % des travailleurs, en 2016;
- En 2016, 58 nouveaux travailleurs ont intégré l'industrie, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des quatre dernières années (53). La majorité (82 %) des monteurs de lignes travaillent au moins 500 heures et gagnent un salaire annuel moyen de 79 300 \$;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt limitées, pour les monteurs de lignes. En effet, l'emploi est en forte baisse et des travailleurs actuellement disponibles pourront combler une partie de la demande de main-d'œuvre. Néanmoins, on remarque un vieillissement des travailleurs et un roulement élevé de la main-d'œuvre pour cette occupation.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage de lignes électriques (5185)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	33
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	90
Côte-Nord	67
Estrie	34
Île de Montréal	28
Laval-Laurentides-Lanaudière	232
Mauricie-Bois-Francs	102
Montérégie	140
Outaouais	35
Québec	271
Saguenay-Lac-Saint-Jean	88
Extérieur et Baie-James	17
Total	1 137

Nombre de femmes actives dans l'occupation 3

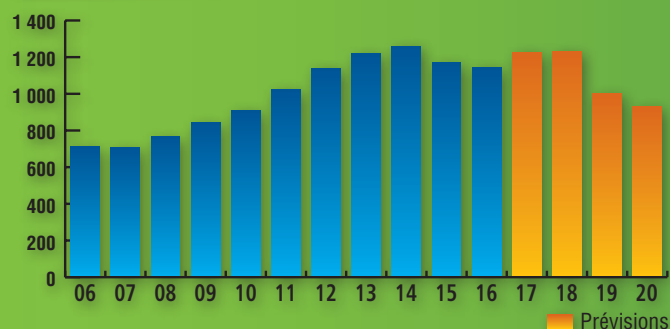
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur de lignes	64 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Monteur de lignes	42	29 %	42 %	29 %	1 137
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700